

28

Eure-et-Loir

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2 0 2 2

LES CAUE EN 2022 :

CE QU'IL FAUT RETENIR...

• 92 CAUE au 1^{er} janvier 2022

• 11 groupements régionaux de CAUE

UR = Union Régionale

URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes

URCAUE Bourgogne-Franche-Comté

UR Les CAUE bretons

URCAUE Centre-Val de Loire

URCAUE des Hauts-de-France

Les CAUE d'Ile-de-France

URCAUE Grand Est

Union régionale des CAUE normands

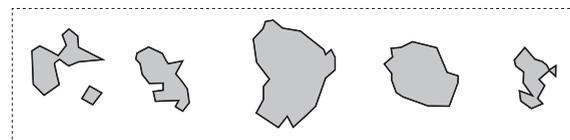
URCAUE Nouvelle-Aquitaine

Union régionale Les CAUE d'Occitanie

URCAUE Pays de la Loire

Source : FNCAUE (Fédération nationale des CAUE)

■ DÉPARTEMENTS AYANT UN CAUE



■ CAUE d'Eure-et-Loir

RAPPORT MORAL



Mesdames, Messieurs,

« *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?*¹ » ce vers de Lamartine nous interroge chaque fois lors de nos confrontations avec les ruines de nos campagnes, ce sont nos souvenirs vers lesquels nous associons à nos regards présents les regrets de l'inaction, diachronie mortifère et

privative de « *notre force d'aimer* » et par là même de nos identités territoriales.

Nous ne sommes pas si différents à éprouver ces sentiments.

Le philosophe Jacques Derrida, entend la ville lui proposer une solution : l'action.

« *Je suis une, mais je ne suis que le seuil de moi-même, gardez-moi, sauvez-moi, sauvez donc l'ordre que je vous donne, écoutez ma loi, elle est une, mais pour cela construisez-moi, donc dé-re-construisez-moi, vous êtes au seuil, agrandissez-moi, transformez-moi, multipliez-moi, ne me laissez pas intacte, prenez le risque de me déconstruire. Si vous me laissez intacte, et une, vous me perdez. Il faut me garder..... Il faut m'affirmer comme je m'affirme et pour cela inventer l'impossible qui consiste à respecter mon corps passé, à dire mon âge, mais aussi, et par respect, à me donner assez de vie pour ne pas me confondre avec un conservatoire d'archives, une bibliothèque de légendes lithographiques.* » (Fin de citation)²

Ce programme pourrait s'appliquer à tous les lieux de nos territoires et nous avons compris ce message en sollicitant chaque élu à entrer en contact avec le CAUE afin que celui-ci prenne la mesure de toutes les situations afin de proposer un diagnostic et une définition des technologies appropriées afin de rénover ou transformer, en concertation avec les élus responsables, ces paysages ou bâtiments chargés de nos histoires pour continuer à les faire vivre.

L'équipe du CAUE intervient sur sollicitation du maire de la commune et propose des solutions multiples dans les secteurs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Les besoins d'accompagnements sont importants. Nous demeurons attentifs à toutes les sollicitations.

Lieu unique d'échanges et d'actions entre tous les acteurs du cadre de vie, le CAUE se situe au cœur d'un réseau dont les objectifs participent de la réussite de vos projets quels qu'ils soient, du plus humble au plus emblématique.

L'équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour analyser, conseiller, référencer et promouvoir vos projets actuels et à venir.

L'ensemble des conseils donnés en 2022 a progressé au-delà de celui des périodes pandémiques (308).

Les candidats à la construction ou à la réhabilitation furent 195 à solliciter un conseil, bien souvent en plusieurs temps.

Les communes, EPCI, organismes publics et privés furent 103 à solliciter le CAUE pour l'accompagnement de projets à long terme.

Les participations à des commissions diverses (commissions d'attributions de subventions pour les rénovations des façades, concernant des Sites Patrimoniaux Remarquables, Petites Cités de Caractères ou autre commissions locales) prennent de l'importance. Le Parc Naturel Régional du Perche sollicite le CAUE pour définir et valider dans le cadre de présentation en jury, les cahiers de prescriptions techniques pour l'attribution de la « Marque Perche ».

Le CAUE est membre du groupe de travail « Label Architecture Contemporaine Remarquable » et de la « Conférence Régionale de l'Architecture et du Patrimoine (CRAP) » initiés par la DRAC Centre- Val de Loire.

En outre, il participe activement à quatre commissions départementales en tant que personne qualifiée par l'État en Commission Départementale d'Aménagement Commercial, Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites, Sous-commission Départementale pour la Sécurité Publique, Comité de Pilotage « Cœur de Ville » Sous-Préfecture de Dreux.

La compétence du CAUE est sollicitée en tant que juré de concours de Maîtrise d'œuvre, sur le Centre Hospitalier de Chartres, la Salle de spectacle de Courville-sur-Eure et le Complexe Sportif de Vernouillet.

Le Conseil départemental a établi une convention avec le CAUE et l'État pour la révision du « Schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage d'Eure-et-Loir » (SDAHGV).

Le CAUE assume pour la première fois en 2022, l'organisation de la campagne « Ville et Villages Fleuris » pour l'obtention de la 1^{ère} fleur.

L'accompagnement et l'accueil d'étudiants en architecture, en développement durable, de chercheurs et de professionnels s'articulent en continu auprès de notre Centre Documentaire.

Les rendez-vous traditionnels des Journées Européennes du Patrimoine ont encore été assurés cette année.

En direction des plus jeunes, des ateliers pédagogiques en collaboration avec Chartres Métropole et la DSDEN³ sont en cours sur la thématique « Urbanisme et santé ».

Le CAUE continue à s'impliquer dans la participation à de nombreux Ateliers de réflexions concernant des thématiques de « Sobriété foncière et cadre de vie » (Dreux, Vernouillet, Châteauneuf-en-Thymerais) ainsi que l'Atelier de concertation EUROPAN (Dreux, Tremblay-les-Villages, Brezolles).

Je suis satisfait de mesurer les appréciations qualitatives des travaux et de la manière dont ils sont réalisés à destination des communes et des particuliers. Notre équipe élargie, s'implique avec efficacité dans l'opération « rénovation du petit patrimoine rural ». Je leur adresse tous mes remerciements et ma confiance.

Christophe LE DORVEN

Président du CAUE 28

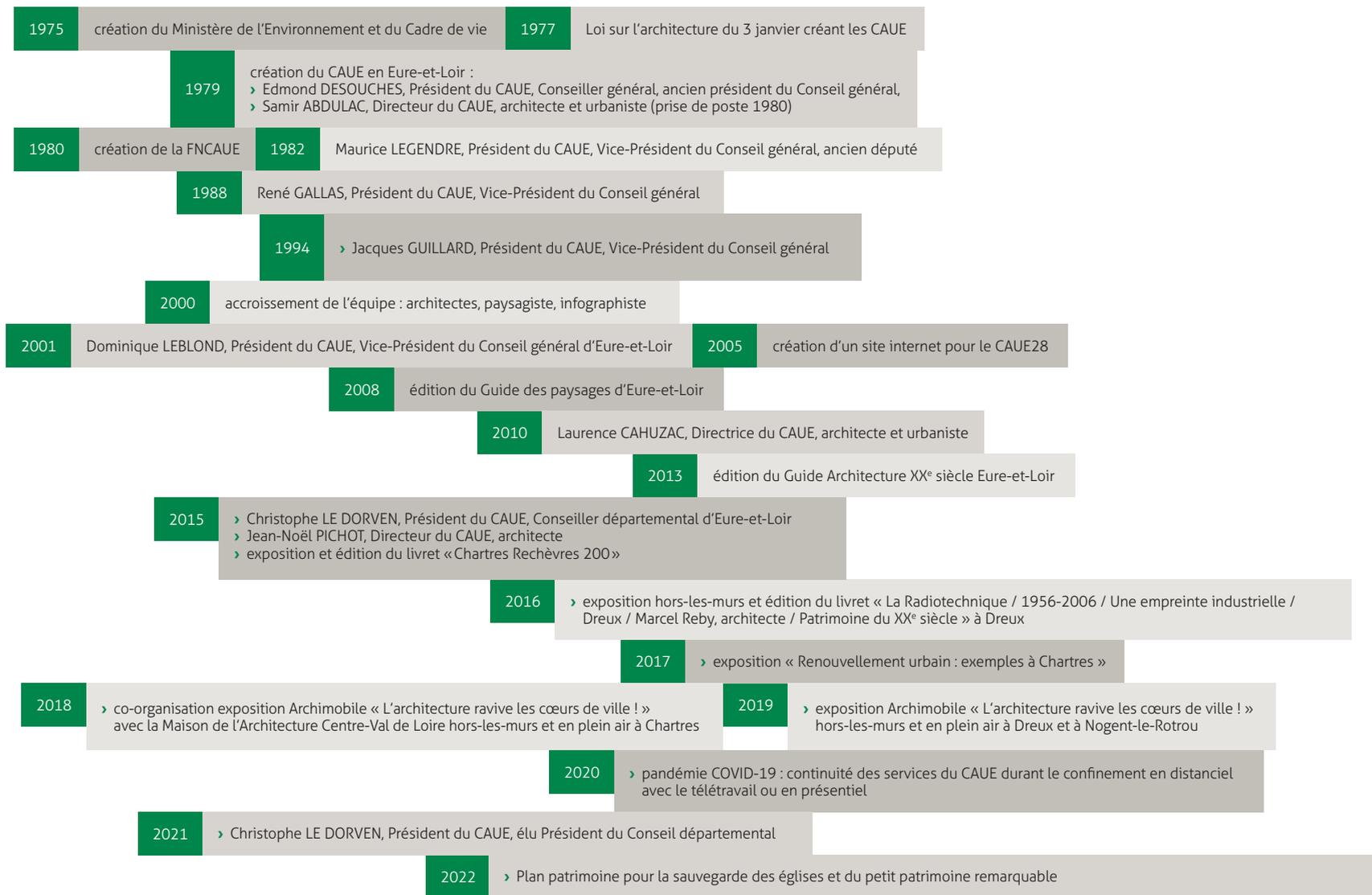
Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

¹ Alphonse de Lamartine, 1790-1869 in *Milly ou la terre natale*

² Jacques Derrida, 1930-2004 in *Les Arts de l'espace - Écrits et interventions sur l'architecture*

³ Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

MÉMO CAUE : QUELQUES DATES...





6

LE CAUE28 EN 2022 : CE QU'IL FAUT RETENIR



7

A — CONSEIL

A.1 — CONSEIL AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION

A.2 — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, EPCI ET ÉTABLISSEMENTS OU ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS

A.3 — CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT



11

B — INFORMATION / SENSIBILISATION

B.1 — CENTRE D'INFORMATION

B.2 — EXPOSITIONS

B.3 — JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

B.4 — ATELIERS PÉDAGOGIQUES « URBANISME ET SANTÉ »

B.5 — CONGRÈS DES MAIRES D'EURE-ET-LOIR

B.6 — OBSERVATOIRE CAUE



14

D — COMMUNICATION

D.1 — LE SITE INTERNET

D.2 — LA PAGE FACEBOOK

D.3 — RELATIONNELLE

D.4 — RENCONTRE INTER-CAUE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



17

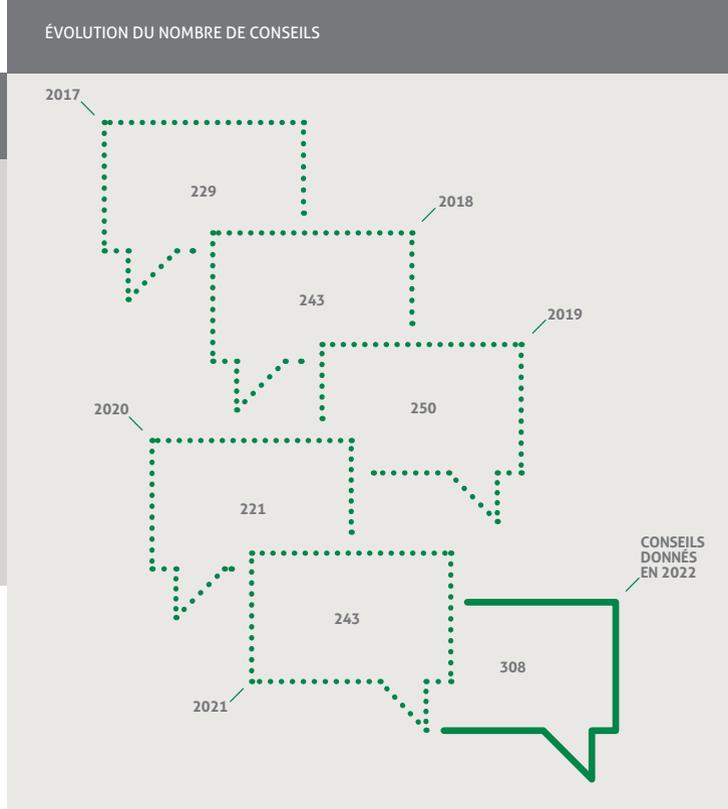
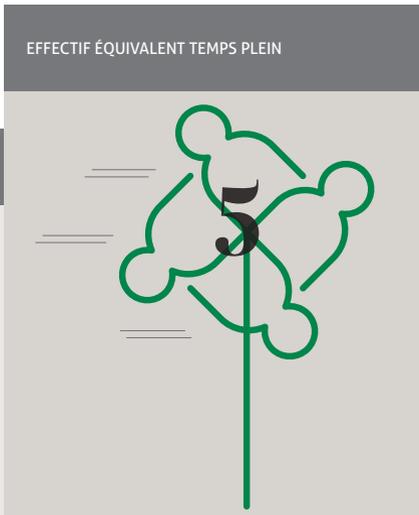
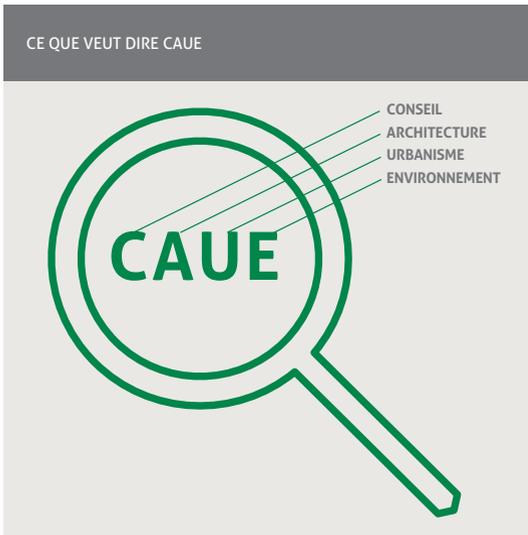
E — CAUE/VIE STATUTAIRE

LES MEMBRES

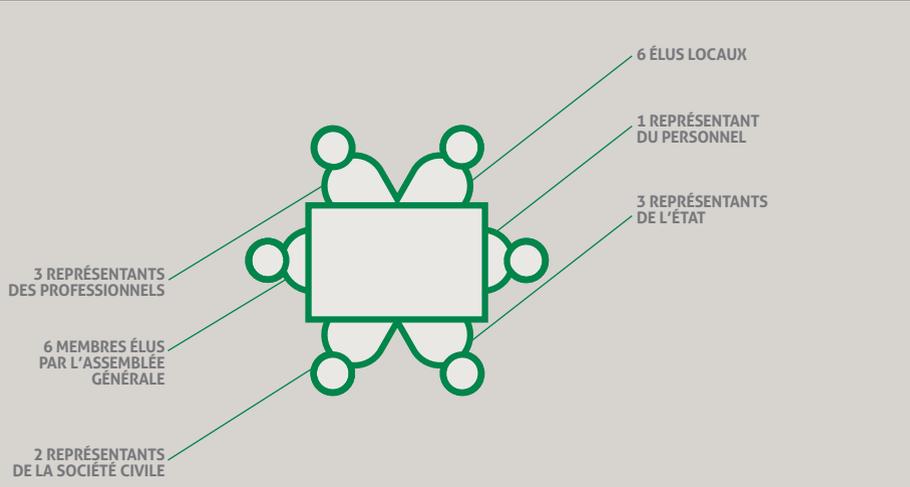
E.1 — LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

E.2 — LES ADHÉRENTS

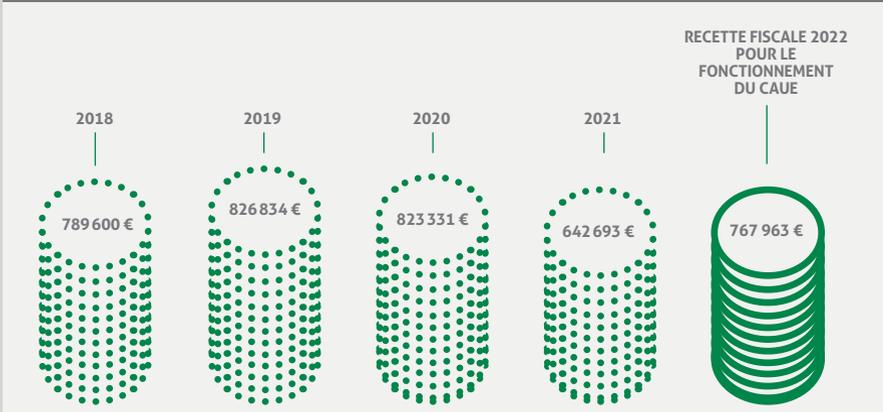
CE QU'IL FAUT RETENIR...



UNE GOUVERNANCE PLURIELLE ET ÉQUILIBRÉE



ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA RECETTE FISCALE (PARTIE DE LA PART DÉPARTEMENTALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT) QUI FINANCE LE FONCTIONNEMENT DU CAUE



A — CONSEIL

A.1 — CONSEIL AUX CANDIDATS À LA CONSTRUCTION

Les candidats à la construction dans les territoires d'Eure-et-Loir peuvent bénéficier du conseil du CAUE par téléphone ou en Permanences Conseils, assurés par des architectes, urbanistes et paysagistes dans ses locaux pour les orienter en vue d'assurer la qualité architecturale et la bonne insertion des constructions dans le site environnant, urbain ou rural. Particuliers ou professionnels ont accès gratuitement à ce service sur simple rendez-vous pris préalablement auprès du secrétariat. Pour le rendez-vous, il est recommandé de venir avec les documents suivants : photos du terrain et bâtiments existants, croquis, esquisses et/ou études en cours, extrait du cadastre, extrait du règlement PLU (Plan Local d'Urbanisme), certificat d'urbanisme, cahier des charges...

PERMANENCES-CONSEIL
pour la qualité de l'architecture et de son environnement

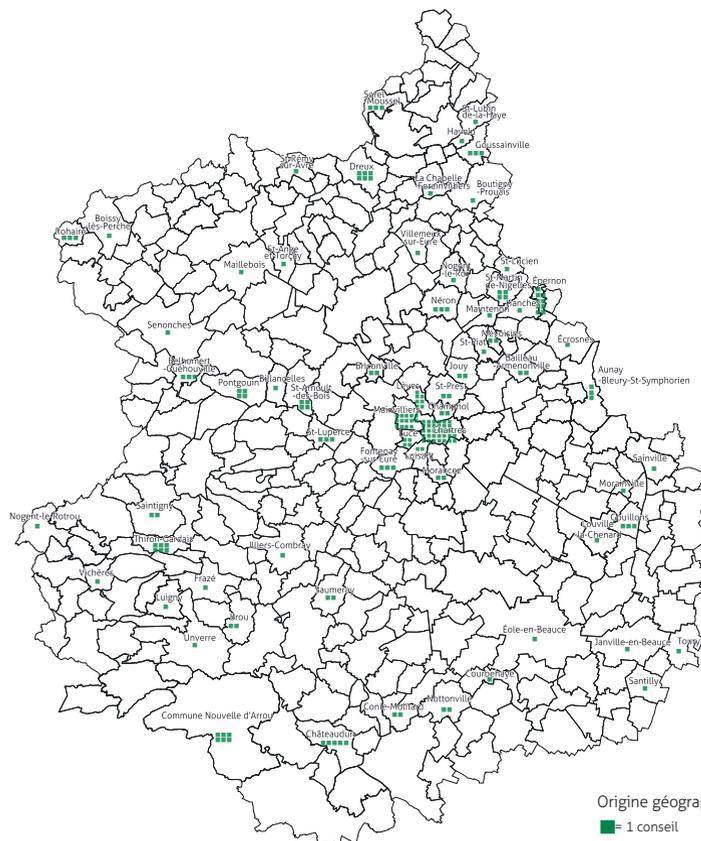
Vous êtes une collectivité, vous êtes un particulier, vous avez un projet d'aménagement, de construction ou de réhabilitation..., en vous soumettant un conseil ?
Gratuit, indépendant, le CAUE vous conseille en amont du projet.

PRENEZ RENDEZ-VOUS au :
02 37 22 21 34

Pour le RDV, il faut :
- certificat d'urbanisme
- extrait règlement PLU
- extrait cadastral
- photos de terrain et bâtiments existants
- cahier des charges, programme
- croquis, esquisses et/ou études en cours.

CAUE 51 000 071 0001 - Département Maine Sarthe - 2, rue Philippe Chatriu - 38300 Mervalville
Tel 02 37 22 21 34 - Fax 02 37 22 20 00 - contact@caue51.org - www.caue51.org

[+] d'infos,
scanner le QR code :



Origine géographique des conseils des candidats à la construction :
■ = 1 conseil

NOMBRE TOTAL
DE CONSEILS AUX
CANDIDATS À LA
CONSTRUCTION

195

BÉNÉFICIAIRES : DIRECT OU PAR INTERMÉDIAIRE ?

PARTICULIERS

87 %

PROFESSIONNELS
COLLECTIVITÉS
ASSOCIATION
13 %

LE CHAMP DU CONSEIL ?

ARCHITECTURE

71 %

URBANISME
24 %

ARCHITECTURE ET PAYSAGE
5 %

L'OBJET DU CONSEIL

RÉHABILITATION

52 %

CONSTRUCTION
NEUVE
22 %

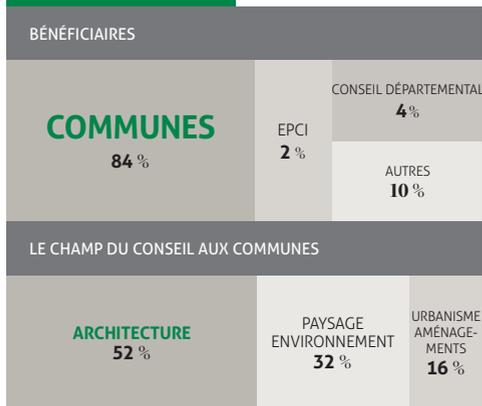
EXTENSION
15 %

3 - CONSTRUCTION NEUVE, RÉHABILITATION
2 - RÉHABILITATION, EXTENSION

AUTRES
6 %

NOMBRE TOTAL
DE CONSEILS
AUX COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES, EPCI
ET AUTRES

103



A.2 — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CT), EPCI ET AUTRES

Le CAUE conseille et accompagne les collectivités territoriales et EPCI en amont de leurs projets d'architecture, d'urbanisme ou ayant trait à l'environnement et au paysage. Une demande écrite, par courrier ou par mail, formalise la demande. Le CAUE travaille prioritairement pour ses adhérents en se déplaçant dans les territoires pour réaliser ce conseil qui est habituellement finalisé par la remise d'un « dossier-conseil ». Pour les demandes nécessitant un investissement en temps plus important que trois jours ou par le caractère expérimental de la demande d'accompagnement, le CAUE propose un partenariat.

DOSSIERS-CONSEILS RÉALISÉS EN 2022 :

ARGENVILLIERS

- › Principe de réorganisation d'un ancien logement en gîtes
- › Aménagement du centre-bourg - Définition urbaine

AUNAY-SOUS-AUNEAU

- › Reconversion d'un restaurant scolaire
- › Reconversion d'un ancien bar en trois locaux médicaux

BILLANCELLES

- › Aménagement de la mare du hameau de Mandres

CHARONVILLE

- › Nouveau souffle pour l'ancien presbytère

CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAI

- › Les enjeux pour l'avenir

CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES

- › Consolidation de l'église St-Avit à Autheuil

COMMUNE NOUVELLE D'ARROU

- › Aménagement d'une salle des fêtes et d'un hébergement dans le moulin de Bouchereau

CRUCEY-VILLAGES

- › État des lieux de l'église St-Aignan à Crucey
- › État des lieux de l'église St-Laurent à Maintenre

DAMMARIÉ

- › Aménagement de la friche de la SCAEL et définition des limites du bourg

- › Proposition d'implantation d'une maison de santé
- › Renouveau végétal du jardin de l'ancienne mare
- › Végétalisation de la cour de l'école primaire

FAVEROLLES

- › État des lieux de l'église de St-Rémy

FONTENAY-SUR-EURE

- › Aménagement des abords de la maison des Associations « Michel Cabouro »
- › Requalification de la place de l'église en centre-bourg

GOHORY

- › État des lieux de l'église St-Michel et consolidation du clocher

HAVELU

- › État des lieux de l'église Saint-Blaise - Version 1
- › État des lieux de l'église Saint-Blaise - Version 2

ILLIERS-COMBRAY

- › Aménagement des abords de la salle polyvalente

JANVILLE-EN-BEAUCE

- › Création de logements pour personnes âgées

LE GAULT-SAINT-DENIS

- › Réflexion pour une réorganisation d'équipements publics aux abords du groupe scolaire
- › Réflexion pour une réorganisation d'équipements publics aux abords du groupe scolaire - Version 2

MAISONS

- › Consolidation du beffroi et du clocher de l'église

MÉVOISINS

- › Réhabilitation de logements et aménagement d'un tiers-lieu
- › Aménagement d'un terrain jouxtant le cimetière

OINVILLE-SOUS-AUNEAU

- › État des lieux de l'église Saint-Rémy

SAINT-LAURENT-LA-GÂTINE

- › Consolidation du clocher de l'église
- › Assainissement et embellissement de l'église St-Laurent

SAINT-PIAT

- › Agrandissement du restaurant scolaire

SAINT-PREST

- › Aménagement du jardin de l'école primaire Jacques-Yves Cousteau vers la permaculture

SAINT-CHRISTOPHE

- › Aménagement du cimetière

THEUVILLE

- › État des lieux de l'église Saint-Barthélémy à Theuville
- › État des lieux de l'église Saint-Taurin à Pézy

THIMERT-GÂTELLES

- › Aménagement de la place de la mairie

THIVARS

- › Fleurissement communal

TREMBLAY-LES-VILLAGES

- › Plantation aux abords des Monuments aux morts
- › St-Chéron-des-Champs : mise en valeur d'une parcelle au carrefour des RD 148 et RD26⁺ - Version 1
- › St-Chéron-des-Champs : mise en valeur d'une parcelle au carrefour des RD 148-RD26⁺ - Version 2

UNVERRE

- › Création de la cour de l'école maternelle

YERMENONVILLE

- › Propositions d'aménagements pour la commune

YÈVRES

- › Quel devenir pour l'ancien bar ? (reconversion d'un ancien bar acquis par la commune en tiers-lieu et bar)

CONSEILS EN RÉUNIONS DE COMMISSIONS OU EN COMITÉS :

Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

- › Étude de revitalisation de la ville - Phase 1 Diagnostic

Authon-du-Perche

- › COTECH Opération Façades Commission d'attribution de subventions

Courville-sur-Eure

- › Concours Projet de construction d'une salle de spectacles : membre du jury

Dreux

- › Comité opérationnel de la démarche Territoires Pilotes de Sobriété Foncière (TPSF)

Épernon

- › Commission Rénovation du Patrimoine Sparnonien (RPS)

La Ferté-Vidame

- › Comité Technique Étude revitalisation du Bourg-centre (par VE2A)

Illiers-Combray

- › COPIL Etude 360° - COTECH 3

Nogent le Rotrou

- › Centre Hospitalier « Extension du Pôle Consultation » : membre du jury
- › Devantures commerciales et matériaux (Charte)
- › Petites Villes de Demain - Comité de Pilotage - Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Vernouillet

- › Construction d'un complexe sportif : membre du jury

CONSEILS AUPRÈS DES EPCI :

Communauté d'agglomération de Chartres Métropole

- › Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) : Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- › Conseil de développement

Communauté de Communes du Perche

- › Commission attribution de subventions

Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

- › Atelier de Concertation Européen

AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR :

- › Campagne 2022 Villes et Villages Fleuris (VVF) - 1^{ère} fleur
- › Schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage » (SDAHGV) (Convention avec la Préfecture)
- › Refonte des dispositifs d'aides aux communes (Plans églises et petits patrimoines remarquables)
- › La Ferté-Vidame « Murs à Fruits » Domaine du Château

AUTRES :

ARF Centre-Val de Loire (Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes)

- › Membre du Conseil d'Administration / Commission d'Attribution 1^{ère} Fleur

Petites Cités de Caractères

- › Commission d'Homologation

Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire- Antenne Chartres

- › Partenariat / mares

Fondation du Patrimoine

- › Subvention de la Fondation

Parc Naturel Régional du Perche

- › Comité d'agrément pour attribuer la marque « Valeur Parc » Artisans tailleurs de pierre
- › Concertation pour le projet de Charte 2025-2040

Centre Hospitalier de Chartres

- › Concours conception/réalisation réanimation urgences pédiatrique : membre du jury

Chambre d'Agriculture

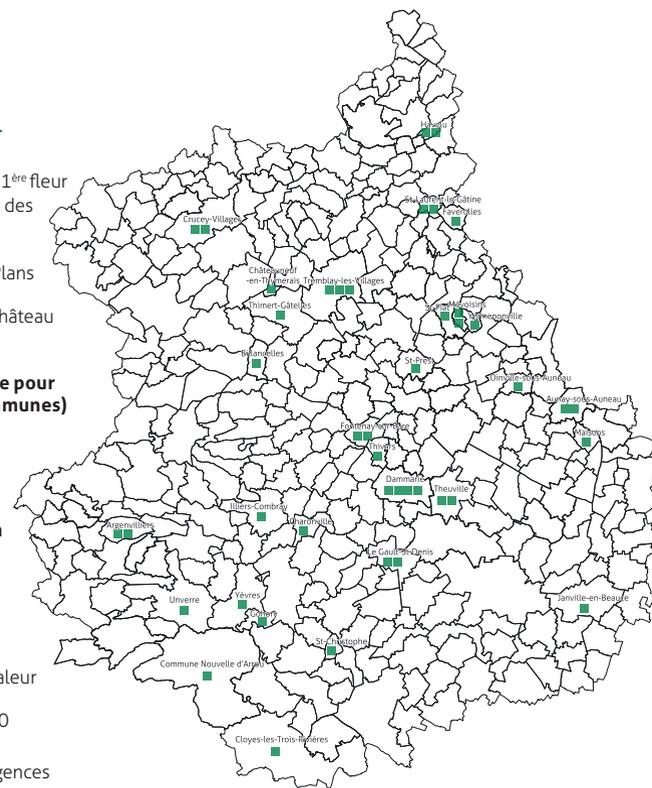
- › Proposition d'aménagement de l'accueil et du hall d'entrée du siège à Chartres
- › Proposition d'aménagement d'un espace d'accueil et d'hébergement à la ferme expérimentale de Miermaigne

Épernon

- › Réhabilitation Maison d'accueil du Prieuré Saint-Thomas

Autre public

- › Étude de planification alternative à Brou - lauréats du concours FAIRE 2021



Répartition des dossiers-conseils par commune en 2022 :

■ = 1 dossier-conseil

NOMBRE TOTAL
DE CONSEILS AUX
ADMINISTRATIONS
ET SERVICES DE L'ÉTAT

10

A.3 — CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

Le CAUE est à la disposition des administrations et services de l'État. Il peut s'agir de services départementaux, régionaux ou nationaux. Le CAUE est généralement sollicité par écrit, ce conseil se fait exclusivement sur les fonds propres du CAUE.

Le CAUE28 est membre des comités et commissions permanentes locales suivantes :

- › Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS)

- › Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

- › Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Chartres (CLSDC)

- › Sous-Commission Départementale pour la Sécurité Publique (SCDSP)

LE CAUE EST MEMBRE DU GROUPE DE TRAVAIL « LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE » (ACR) ET DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CRAP) INITIÉS PAR LA DRAC CENTRE-VAL DE LOIRE

CONSEILS DU CAUE28 AUPRÈS DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

PRÉFECTURE

- › CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) : 7 réunions
- › CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites) : 2 réunions

SOUS-PRÉFECTURE

- › COPIL (Comité de pilotage) « Cœur de Ville » : 1 réunion

B — INFORMATION/SENSIBILISATION

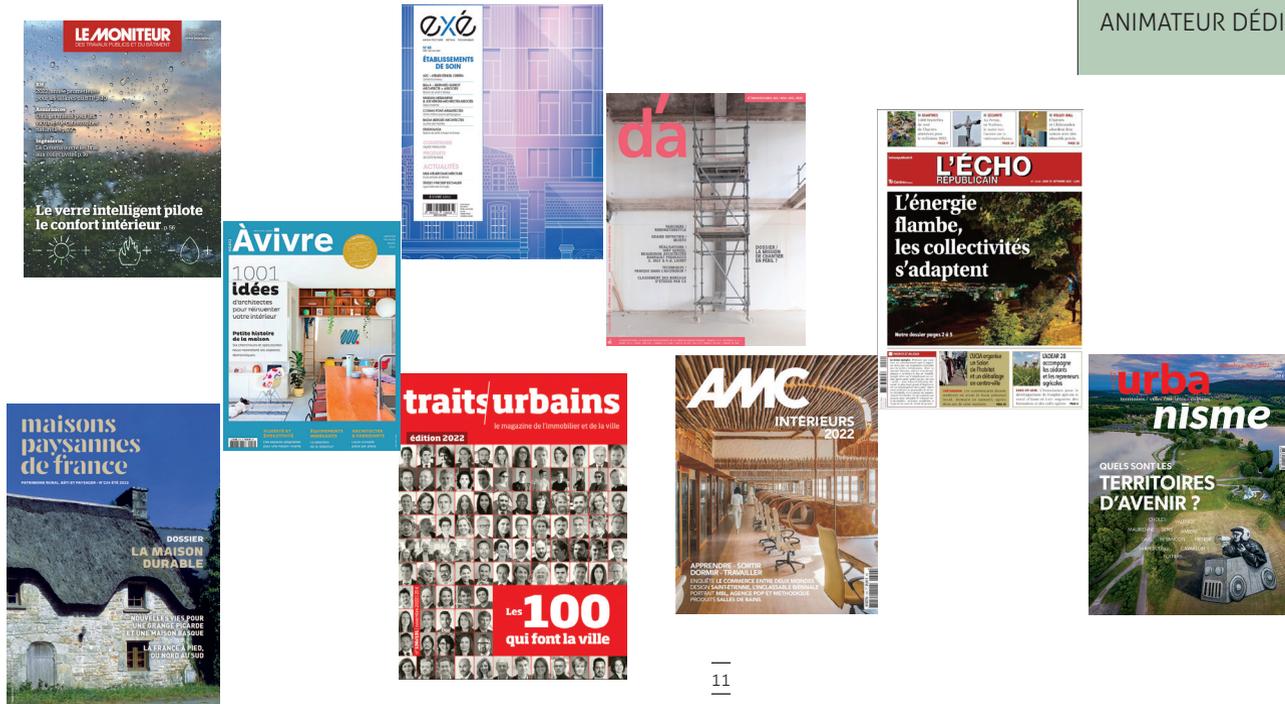
B.1 — CENTRE D'INFORMATION

Le Centre d'Information et de ressources du CAUE existe depuis 2011. Il est ouvert au public (collectivités, particuliers, professionnels) et dispose d'un fonds d'environ 3 300 références. Il propose des ouvrages généralistes et spécialisés dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

LES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES SUR PLACE, LE CENTRE MET UN ESPACE DE LECTURE ET DE TRAVAIL À DISPOSITION DES USAGERS. UN ANIMATEUR DÉDIÉ EST PRÉSENT POUR ACCOMPAGNER LES RECHERCHES

Les abonnements en 2022 :

- › AMC
- › ARCHISCOPIE
- › ARCHITECTURES A VIVRE
- › D'A
- › EXÉCUTION D'UN BÂTIMENT
- › LE MONITEUR
- › MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
- › TRAITS URBAINS
- › URBANISME



NOMBRE DE RÉFÉRENCES

3300

DEMANDES SPÉCIFIQUES DE RECHERCHES (BIBLIOGRAPHIES, DEMANDES D'ENVOI DE PUBLICATION ET RECHERCHES ICONOGRAPHIQUES)

33

1

ESPACE DE LECTURE

ANIMATEUR DÉDIÉ

1

3

NOMBRE
D'ITINÉRAIRES
DES EXPOSITIONS
PRÉSENTÉES EN 2022

5

NOMBRE D'EXPOSITIONS
PROPOSÉES AU PRÊT

B.2 — EXPOSITIONS

Le CAUE est engagé depuis 14 ans dans une dynamique de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère dans le territoire départemental.

Le CAUE présente des expositions produites en interne ou en recevant celles en prêt de nos partenaires acteurs de l'AUE, du réseau national des CAUE. Les expositions produites et réalisées par le CAUE sont destinées à devenir ensuite itinérantes et gratuites au prêt. Les expositions peuvent être accompagnées de vidéos et/ou de maquettes.

Exposition « Renouvellement urbain : exemples à Chartres » (1 et 2) :

- du 10 au 29/11/2022 au CDI du collège Michel Chasles à Épernon : depuis 2018, l'exposition est support de cours dans le cadre d'un parcours sur la sensibilisation à l'architecture intéressant 120 élèves de 5^{ème}, (photos 1 et 2 - © Collège Michel Chasles à Épernon).
- le 14/05/2022 au Pôle administratif de Chartres : lors de la Rencontre Régionale des Universités du Temps Libre en Région Centre-Val de Loire à Chartres, l'UCTL (Université Chartraine du Temps Libre) a fait appel à l'exposition pour illustrer sa thématique sur l'Urbanisme en Région Centre dans le hall du Pôle administratif (photos 3, 4 et 5 - © UCTL).

Exposition « Observatoire CAUE en Eure-et-Loir » :

- La SAEDEL (Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir) a emprunté l'exposition en complément de son exposition « Nogent le Phaye - Demain » qui s'est tenue le 19/11/2022 ; l'école, l'accueil périscolaire et le conseil municipal des jeunes ont également présenté leurs créations sur ce même thème (photo 6 - © SAEDEL).

Les expositions du CAUE28 en prêt :

- » « Renouvellement urbain : exemples à Chartres » (2017)
- » « La Radiotechnique / 1956-2006 / une empreinte industrielle / Dreux / Marcel Reby, architecte / Patrimoine du XX^e siècle » (2016)
- » « Rechèvres 200 / R. Camelot, L. Sainsaulieu, J. Rivet, architectes / Une cité expérimentale de la reconstruction d'après-guerre à Chartres / XX^e siècle / 1949-1951 » (2015)
- » « L'Observatoire CAUE en Eure-et-Loir » (2014)
- » « Paysages agricoles contemporains en Eure-et-Loir » (2011 – photographies issues du concours du CAUE28)

[+] d'infos,
scanner le QR code :



Les dossiers techniques de prêt en itinérance sont téléchargeables sur le site internet du CAUE28 : <http://caue28.org/expositions/expositions-en-pret>



1



2



6



3



4



5

B.3 — JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LE 16/09/2022 AU CHÂTEAU DE CHÂTEAUDUN

Pour cette troisième édition au Château de Châteaudun, le Centre des monuments nationaux (CMN) s'est associé au CAUE pour proposer aux élèves et à leurs enseignants, des temps de rencontres et d'échanges, animés par un architecte du CAUE et une médiatrice culturelle. Ceux-ci ont animé, à la veille des Journées Européennes du Patrimoine le dispositif « Levez les yeux » sous forme de d'une animation centrée sur le château et la création de maquettes.

B.4 — ATELIERS PÉDAGOGIQUES « URBANISME ET SANTÉ » LE 24/06/2022

En partenariat avec les Services départementaux de l'Éducation nationale, de Chartres Métropole, le CAUE a organisé des ateliers pédagogiques sur la thématique « Urbanisme et santé » à l'école primaire de Dammarie.

B.5 — CONGRÈS DES MAIRES D'EURE-ET-LOIR LE 10/09/2022

Le CAUE a présenté ses activités et ses productions lors du congrès des Maires d'Eure-et-Loir en partageant un stand avec les partenaires du Conseil départemental.

B.6 — OBSERVATOIRE CAUE

L'Observatoire CAUE (<http://www.caue-observatoire.fr/>) est une production décentralisée du réseau national des CAUE, accessible sur chacun des sites internet des CAUE partenaires. Il permet d'accéder à un référentiel de réalisations en architecture, urbanisme et paysage en effectuant des recherches à partir de différents critères (types de réalisations, département ou région, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, année de réalisation...). Ainsi en 2022, 5 947 réalisations alimentent cette base de données animée par 50 CAUE.

Mis en œuvre en Eure-et-Loir depuis 2011, l'Observatoire CAUE est tout à la fois un outil de connaissance et de diffusion de la production architecturale, urbaine et paysagère, un outil de sensibilisation et de valorisation de la qualité, mais aussi un outil de conservation des données qui permet leur restitution sous des formes diverses : expositions, fiches pratiques, guides de visites, catalogues et illustrations de conseils donnés aux collectivités et aux maîtres d'ouvrages privés. L'équipe du CAUE, par un suivi de l'actualité et des remontées des territoires, repère, sélectionne et constitue la ressource de l'Observatoire dans un esprit de diffusion de la qualité et de valorisation des territoires. L'Observatoire est une vitrine de la production architecturale, urbaine et paysagère d'Eure-et-Loir, il participe à son attractivité et à son rayonnement. Depuis 2011, 41 réalisations euréliennes ont été mises en lignes.



[*] d'infos,
scanner le QR code :



NOMBRE
D'USAGERS
ATTEINTS

2364

7608

NOMBRE DE
PAGES CONSULTÉES

OBJET DES PAGES CONSULTÉES

DOCUMENTS
INFORMATIFS

70 %

RESSOURCES
DOCUMENTAIRES

30 %

611

NOMBRE DE
TÉLÉCHARGEMENTS
EN LIGNE

OBJET DES TÉLÉCHARGEMENTS

RESSOURCES
DOCUMENTAIRES

76 %

DOCUMENTS
INFORMATIFS

24 %

[+] d'infos,
scanner le QR code :



D — COMMUNICATION

DÉFINITION, MODALITÉS ET COMPÉTENCES
EN INTERNE, FONCTIONS MOBILISÉES

D.1 — LE SITE INTERNET

En ligne depuis 2005, le site internet du
CAUE a été remanié en 2012.

Il a trois objectifs :

- étendre et favoriser une visibilité directe de la structure CAUE28
- partager de nombreuses ressources téléchargeables gratuitement
- être support de diffusion d'informations et d'annonces de l'activité du CAUE28

En 2022, le site internet a reçu 2364 visiteurs pour 7608 pages consultées qui se répartissent pour 70% sur des documents d'information sur la structure (bulletin d'adhésion, rapport d'activités, programme d'événement, présentation d'action...) et 30% sur des documents de ressources documentaires (publications en ligne etc.). 611 téléchargements ont été réalisés depuis le site et se déclinent en 76% en documents d'information et 24% en ressources documentaires.

<http://caue28.org/>

WWW.CAUE28.ORG EST MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT
ET S'ARTICULE AVEC LE SECOND OUTIL NUMÉRIQUE : LA
PAGE FACEBOOK DU CAUE28

caue
Eure-et-Loire
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Environnement

ACTUALITÉS
CONSEILIER
INFORMES
SPECIALISÉS
FORMES
LE CAUE

recherche [OK]

JUN
L M M J V S D
1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26
27 28 29 30

CAUE DREUX ET LOIRE
COUPLANCE NATIONALE TALCOURDAU
2 RUE PIERRE CHASSA
28300 MANVILLE
FRANCE
TÉL. 02 37 21 21 21
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
DU LUNDI AU VENDREDI: 9H - 12H45
SAM - DIM

MENTIONS LÉGALES

OBSERVATOIRE CAUE
FACEBOOK
FACEBOOK
FACEBOOK

RESSOURCES EN LIGNE
SIGNALER UNE RÉALISATION

ACTUALITÉS

RENCONTRES B TO B
ENVIROBAT-CENTRE ET
FILOIS CENTRE-VAL DE
LOIRE

APPEL À PROJET «
AGISSONS POUR
PRÉSERVER
VALONISER...»
PROJETS DU 1^{ER} JUIN

CONGRÈS DES
ARCHITECTES 2022

GRAND PRIX NATIONAL
DE L'ARCHITECTURE
2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE
L'ANNÉE 2021

AFFICHES
SENSIBILISATION

DROUAS : FICHES
ARCHITECTURALES ET
PAYSAGÈRES

BEAUCÉ : LES FICHES
ARCHITECTURALES ET
PAYSAGÈRES

ÉDITIONS DU CAUE28

PRIX D'ARCHITECTURE
DU PROJET CITOYEN
2022

EXPOSITIONS EN PRET

PUBLICATIONS RÉSEAU

RÉFÉRENCES
EURÉLIENNES DANS
L'OBSERVATOIRE DES
CAUE

GUIDE : LES MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION
BIO-SOURCÉS DANS LA
COMMANDE PUBLIQUE
ET L'ÉCARTILLO

PERCHÉ : FICHES
ARCHITECTURALES ET
PAYSAGÈRES



| | |
|------|---|
| 2320 | NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT VU AU MOINS UNE FOIS UNE DES PUBLICATIONS |
| 864 | NOMBRE DE FOLLOWERS |

D.2 — LA PAGE FACEBOOK

Depuis plus de neuf ans, le CAUE a fait le choix d'intégrer les réseaux sociaux en animant une page. L'objectif de la page est de permettre un contact continu avec le CAUE pour toute personne, structure et/ou collectivité qui fait la démarche volontaire de suivre cette actualité. L'avantage, par rapport à une newsletter, est la souplesse et la facilité de mise à jour, l'articulation directe en lien avec le site internet et le caractère non intrusif puisque ce sont les usagers qui décident de la fréquence de leur accès :

<https://www.facebook.com/CAUE.Eure.et.Loir/>

Les objectifs de la page Facebook sont :

- un échange d'informations
- le moyen de garder le contact avec nos usagers
- un espace interactif d'annonces
- une mise en réseau d'une communauté d'intérêts partagés



[+] d'infos,
scanner le QR code :





D.3 — RELATIONNELLE

Le CAUE28 privilégie une communication relationnelle directe avec le tissu local de l'AUE, par le biais de participations à la vie d'associations, de regroupements professionnels, de contacts directs avec les parlementaires locaux et de partenariats en développement continu.

En 2022, le CAUE28 a établi des partenariats ou des actions avec :

- › la SAEDEL
- › le collège Michel Chasles à Éperon
- › le Centre des monuments nationaux (CMN)
- › Chartres Métropole
- › le Conseil départemental d'Eure-et-Loir
- › l'UCTL (Université Chartraine du Temps Libre)

En 2022, le CAUE28 a été membre :

- › Commissions permanentes locales : CDNPS, CDAC, SCDS, CDACi à la Préfecture d'Eure-et-Loir
- › COPIL « Cœur de Ville » à la Sous-préfecture de Dreux
- › la Commission Foncière Régionale du Conseil régional Centre-Val de Loire
- › Comité d'agrément pour l'attribution de la marque « Valeur Parc » Artisans tailleurs de pierre au PNR Perche
- › Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire
- › Comité de pilotage du Cahier de recommandation « Rénovation énergétique de l'habitat ancien en région Centre-Val de

Loire » - Le bâti à pans de bois » à la DREAL Centre-Val de Loire

- › l'Association « Petites Cités de Caractère »
- › Maison de l'Architecture du Centre-Val de Loire
- › Union des Architectes d'Eure-et-Loir
- › association Maisons Paysannes de France
- › ARF Centre-Val de Loire

GLOSSAIRE :

ARF : Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes
CDAC : Commission départementale d'aménagement commercial
CDACi : Commission départementale d'aménagement cinématographique
CDNPS : Commission départementale de la Nature, des paysages et des Sites
COPIL : Comité de pilotage
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
PNR : Parc Naturel Régional
SAEDEL : Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir
SCDS : Sous-commission départementale de sécurité publique

D.4 — RENCONTRE INTER-CAUE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE LE 17/10/2022

Le CAUE28 a participé à la rencontre entre les personnels des différents CAUE de la région (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loiret et Loir-et-Cher) à St-Benoît-sur-Loire (45) organisée par le CAUE du Loiret. Cette journée a permis un échange sur les actualités et les expériences de travail entre CAUE.

E — CAUE/VIE STATUTAIRE

Les CAUE sont investis d'une mission d'intérêt public, née de la Loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Le CAUE est créé par les responsables locaux. Le CAUE a été créé en 1979.

LES MEMBRES

E.1 — LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA GOUVERNANCE DU CAUE EST DÉFINIE
PAR DES STATUTS TYPES APPROUVÉS PAR DÉCRET
LE 9 FÉVRIER 1978 (DÉCRET N°78-172)

Elle se caractérise par un Conseil d'Administration rassemblant :

- › des représentants de l'État : Ministères de la Culture et de la Communication ; de l'Éducation nationale ; de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (un seul poste pour ces deux derniers, depuis la fusion de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Direction départementale de l'Équipement)
- › des collectivités territoriales
- › des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager
- › des représentants de la société civile

Le Président du CAUE est choisi par le Conseil d'Administration parmi les représentants des collectivités territoriales. Ce mode de gouvernance fait du CAUE un espace privilégié de dialogue entre les acteurs du territoire.

Composition du Conseil d'Administration au 25/04/2022 :

› PRÉSIDENT

M. Christophe LE DORVEN,
Président du Conseil départemental

› VICE-PRÉSIDENTS

Mme Danièle CARROUGET, Conseillère départementale, Adjointe au Maire d'Yèvres
M. Max VAN DER STICHELE, Maire de Ver-Lès-Chartres

› REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Mme Christelle MINARD, Vice-Présidente du Conseil départemental, Maire de Tremblay-les-Villages
M. Hervé BUISSON, Vice-Président du Conseil départemental, Maire de Courville-sur-Eure
Mme Stéphanie COUTEL, Conseillère départementale, Maire de Manou
Mme Isabelle VINCENT, Conseillère départementale, Adjointe au Maire de Chartres

› REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, MEMBRES DE DROIT

Mme ou M. le Directeur de la Direction Départementale des Territoires
Mme ou M. le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
Mme ou M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

› REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES,

DÉSIGNÉS PAR L'ADMINISTRATION

M. Yves-Marie BOHEC, Architecte
M. Vincent DAUVILLIER, Représentant de la FFB (Fédération Française du Bâtiment)
M. François SEMICHON, Architecte

› PERSONNES QUALIFIÉES, DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

M. Pierre BOUDIER, Administrateur du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
M. Nicolas MOREAU, Architecte et Directeur général de la SAEDEL

› MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mme la Gérante de la société ARALIA
Mme le Maire d'Abondant
Mme le Maire de Vert-en-Drouais
M. le Maire de Faverolles
M. le Maire de Saint-Piat

› REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Varanong VONG, géographe-infographiste

Conformément aux statuts types, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois dans l'année (25/04, 10/10 et 05/12/2022). L'Assemblée Générale se réunit une fois par an sur convocation du Président. Composée de l'ensemble des membres de l'Association, elle délibère sur le programme d'actions proposé par le Conseil d'Administration. Elle entend les rapports moraux et financiers. En 2022, elle s'est réunie le 16/05.



NOMBRE
D'ADHÉRENTS

64

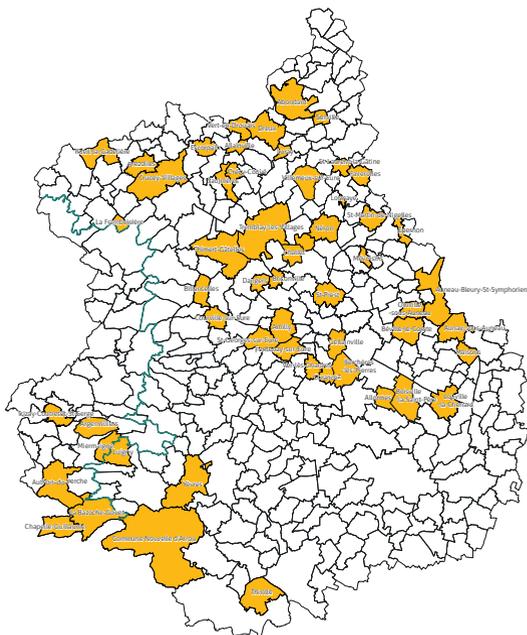
RÉPARTITION

COMMUNES / PNR

55

PARTICULIERS 4

PROFESSIONNELS 5



■ Communes adhérentes au CAUE en 2022

— limite du PNR Perche en Eure-et-Loir

E.2 — LES ADHÉRENTS

Les adhérents sont membres du CAUE28. Conformément aux statuts types, les membres ont été convoqués en Assemblée Générale le 16 mai 2022.

Adhérer au CAUE c'est :

- › devenir acteur du débat sur la qualité du cadre de vie
- › avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement et du paysage

Être adhérent permet aussi de :

- › participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- › bénéficier pleinement des services du CAUE
- › monter des partenariats avec le CAUE
- › apporter une contribution au fonctionnement du CAUE

LES BARÈMES DE COTISATIONS 2022 RESTENT INCHANGÉS EN 2023

Cotisation / catégories en fonction de la population totale :

COMMUNES (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

- | | |
|---------------------|---------------|
| › < 100 hab. | minimum 20€ |
| › 101 à 500 hab. | minimum 50€ |
| › 501 à 1000 hab. | minimum 80€ |
| › 1001 à 2000 hab. | minimum 120€ |
| › 2001 à 5000 hab. | minimum 200€ |
| › 5001 à 10000 hab. | minimum 400€ |
| › > 10 000 hab. | minimum 650€ |
| › > 20000 hab. | minimum 1050€ |

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

et SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (EPCI)

- | | |
|----------------------|---------------|
| › < 4000 hab. | minimum 210€ |
| › 4001 à 7000 hab. | minimum 525€ |
| › 7001 à 10000 hab. | minimum 735€ |
| › 10001 à 20000 hab. | minimum 1050€ |
| › > 20000 hab. | minimum 1470€ |

AUTRES ADHÉRENTS

- | | |
|------------------|-------------|
| › Organismes | minimum 84€ |
| › Professionnels | minimum 52€ |
| › Particuliers | minimum 31€ |

Les membres en 2022 :

› COMMUNES / PNR

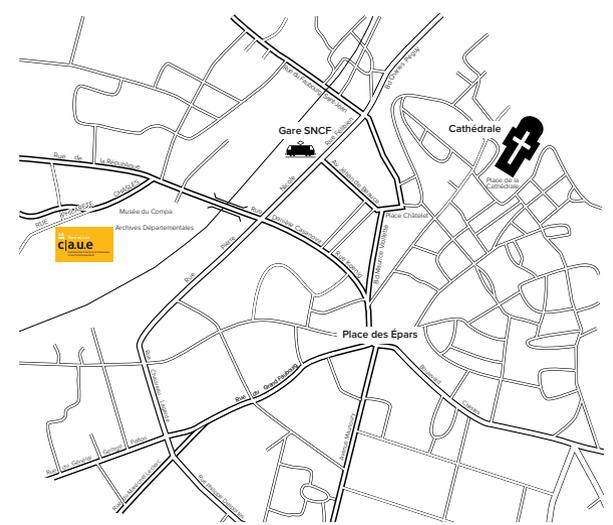
Abondant ; Allainville ; Allonnes ; Amilly ; Argenvilliers ; Aunay-sous-Auneau ; Auneau-Bleury-St-Symphorien ; Authon-du-Perche ; Berchères-les-Pierres ; Béville-le-Comte ; Billancelles ; Boisville-la-Saint-Père ; Brezolles ; Briconville ; Challet ; Chapelle-Guillaume ; Commune Nouvelle d'Arrou ; Corancez ; Courville-sur-Eure ; Crécy-Couvé ; Crucey-Villages ; Dangers ; Dreux ; Épernon ; Escorpain ; Faverolles ; Fontenay-sur-Eure ; Gellainville ; La Bazoche-Gouet ; La Framboisière ; Lormaye ; Louville-la-Chenard ; Luigny ; Luray ; Maisons ; Mévoisins ; Miermaigne ; Néron ; Oinville-sous-Auneau ; PNR Perche ; Rueil-la-Gadelière ; Saint-Georges-sur-Eure ; Saint-Laurent-La-Gâtine ; Saint-Martin-de-Nigelles ; Saint-Prest ; Saulnières ; Serville ; Thimert-Gâtelles ; Thiville ; Tremblay-les-Villages ; Trizay-Coutretôt-Saint-Serge ; Ver-lès-Chartres ; Vert-en-Drouais ; Villemeux-sur-Eure ; Yèvres

› PROFESSIONNELS

• ARALIA ; DIAGONAL Sarl ; TANDEM Architectes ; Union des Architectes 28 ; Sarl DOING

› PARTICULIERS

• Albert MARSOT
• Membres honoraires :
Samir ABDULAC
Marie-Annick BLAISE
Dominique LEBLOND



1



2



3



4



5



6



7



8

› L'ÉQUIPE DU CAUE

- › **Jean-Noël PICHOT**, architecte DPLG, directeur (1)
 - › **Stéphanie ORENCO**, architecte et paysagiste -conseiller, directrice-adjointe (2)
 - › **Sandrine MIOTTO**, assistante de direction (3)
 - › **Amélie BARREAU**, paysagiste-conseiller (4) depuis le 20/02/2023
 - › **Emmanuel CÔME**, architecte-conseiller (5)
 - › **Antoine KAARS SIJPESTEIJN**, architecte-conseiller (6)
 - › **Aurélien TERRIEN**, architecte-conseiller (7) depuis le 09/01/2023
 - › **Varanong VONG**, géographe, infographiste (8)
 - › Stéphanie MALLIER, paysagiste-conseiller au CAUE jusqu'en juillet 2022
- Ils sont passés par le CAUE en 2022 :
- › Aurélien DABLIN, stagiaire de 3^{ème} de collège
 - › Mathéo LAKHDAR, stagiaire en Bac pro Technicien d'étude du bâtiment Assistant en architecture

› LES LOCAUX DU CAUE28

Le CAUE est installé au RDC des locaux du Conseil départemental d'Eure-et-Loir situé 3 rue Philarète Chasles à Mainvilliers (28300) à proximité du Musée du Compa et des Archives Départementales.

CAUE28 ACCÈS :

- › **À PIED** : 3 rue Philarète Chasles à Mainvilliers (28300)
- › **EN BUS** : lignes 1 ou 5, arrêt Anatole France
- › **HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC** : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Plan d'accès :
scanner le QR code



28



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ESPLANADE MARTIAL TAUGOURDEAU • 3 RUE PHILARÈTE CHASLES • 28300 MAINVILLIERS

TÉL. 02 37 21 21 31 / CONTACT@CAUE28.ORG / WWW.CAUE28.ORG